

209C0496  
FR0000037640-FS0210

6 avril 2009

**Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)**

**ROUGIER**  
(Euronext Paris)

Par courrier du 3 avril 2009, la SICAV de droit luxembourgeois Indépendance et Expansion (5 allée Scheffer, L-2520, Luxembourg) a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 16 février 2009, par suite d'une cession d'actions ROUGIER sur le marché, le seuil de 5% du capital de la société ROUGIER et détenir, à cette date et au 3 avril 2009, 61 000 actions ROUGIER représentant autant de droits de vote, soit 4,39% du capital et 3,11% des droits de vote de cette société (1).

---

(1) Sur la base d'un capital composé de 1 389 936 actions représentant 1 958 683 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.